

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 28/01/2021 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de la biosécurité				
2	LIBELLE DU POSTE : Entomologiste en charge de la surveillance biologique du territoire				
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4				
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A				
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A				
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FTE				
6	IMPUTATION BUDGETAIRE :				
	PROGRAMME : 962.02		CODE POSTE : 1056		
	CENTRE DE TRAVAIL : 384		PROGRAMME R.H : 97 003		
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – Tahiti – Papeete – Motu Uta - Cellule phytosanitaire				
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : L'ingénieur organise et suit des missions et activités de protection phytosanitaire tel que l'étude de la mise à jour et le suivi du statut phytosanitaire de la Polynésie française. Etablissement d'une veille sanitaire régulière et mise à jour régulière d'une liste des organismes nuisibles réglementés pour la Polynésie française. Mise en œuvre de la surveillance biologique du territoire des îles de Polynésie française et actualisation de la réglementation. Réalisation des analyses de risque à l'importation et à l'exportation. Définition et mise en œuvre des mesures sanitaires de surveillance, d'urgence et de gestion de foyer. Mise en place et suivi des agréments des exploitations et stations agricoles de Polynésie française.				
9	EFFECTIFS ENCADRES	A	B	C	D
	NOMBRES :	NEANT			Autres
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Chef de la cellule phytosanitaire				
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Moyens bureautiques (téléphone, bureau, ordinateur) et véhicule de service.				
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : Déplacements sur l'ensemble de la Polynésie française et à l'étranger.				
13	ACTIVITES PRINCIPALES : - Réaliser et actualiser le statut phytosanitaire de la Polynésie française ; - Mettre en place et suivre les programmes de gestion des organismes nuisibles réglementés et prioritaires (<i>Oryctes</i> , mouches des fruits, punaise diabolique, <i>Xyllela fastidiosa</i> , etc.) et mettre en œuvre les mesures sanitaires d'urgence et de gestion de foyer ; - Mettre en place un programme d'actualisation et d'optimisation des conditions d'importation, d'exportation et d'échanges inter insulaires des produits végétaux (établir des analyses de risques) ; - Etudier la faisabilité technique et réglementaire de l'évolution des modes de traitement des produits végétaux de la DBS pour le transport interinsulaire, l'import et l'export ; - Mettre en place le système d'agrément sanitaire des établissements et exploitations agricoles ayant une activité d'import, export et inter insulaire ; - Rédiger des documents divers (correspondances, textes juridiques, rapports, fiches techniques, etc.) - Adapter le cadre réglementaire en fonction des résultats des différentes missions réalisées. - Assurer une veille sanitaire à l'international.				

14	ACTIVITES ANNEXES : - Gérer les affaires courantes urgentes ; - Participer aux réunions et représenter la DBS en tant que de besoin dans son domaine de mission ; - Au besoin, participer aux colloques, séminaires et réunions régionales et internationales.
----	--

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D’EMPLOI : Ingénieurs
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Protection des végétaux, bio-agresseurs

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Connaissance en bio agresseurs et facteurs abiotiques généraux ;			X
	- Maitrise des principaux bio-agresseurs du fenua ;			X
	- Connaissance de l’organisation et de la réglementation en matière de protection des végétaux ;			X
	- Connaissance des institutions administratives de la Polynésie française et leur fonctionnement ;		X	
	- Connaissance en agronomie ;		X	
	- Maitrise des outils informatiques et de statistiques ;		X	
	- Capacité rédactionnelle ;		X	
	- Capacité à analyser, mettre en cohérence et synthétiser ;			X
	- Capacité à communiquer en anglais ;			X
	- Capacité à organiser et animer des réunions ;		X	
	- Capacité à écouter, dialoguer et gérer des conflits.		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Expérience d’au moins 2 ans dans un organisme de protection des végétaux.
----	--

19	FORMATION D’ADAPTATION OBLIGATOIRE :
----	---

20	DUREE D’AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 3 ans minimum
----	--

Le chef de service

Date :

Signature :

L’agent

Date :

Signature :